

CHARTRE DU JOUEUR SÉLECTIONNÉ

SAISON 2017/2018

Le joueur retenu en sélections régionales a le privilège de représenter le Comité de Bretagne de Rugby à l'occasion de compétitions fédérales officielles. Ces compétitions servent de support à la détection et la sélection des équipes de France jeunes de la Fédération Française de Rugby.

Dans ce cadre, le joueur sélectionné s'engage :

- à honorer sa convocation en sélection régionale.
- à observer en toutes circonstances, sur et en dehors du terrain, un comportement exemplaire, fidèle à son engagement dans la communauté sportive et de nature à valoriser l'image du rugby et du Comité de Bretagne de Rugby.
- à ne pas porter atteinte à l'intimité, l'honneur ou la considération d'autrui. Toutes formes de bizutage sont bannies.
- à respecter les règles de vie de la sélection régionale, à respecter le matériel et les équipements sportifs mis à disposition, à respecter les lieux d'entraînements et d'hébergements et de restauration ainsi que les véhicules utilisés pour les déplacements de la sélection.
- à faire preuve de ponctualité, de respect envers ses coéquipiers et l'encadrement. Pendant tout le temps en sélection, le joueur est placé sous l'autorité du responsable désigné de la sélection (mentionné sur la convocation officielle).
- à ne pas recourir à l'utilisation de substances ou produits interdits ou dangereux pour son intégrité physique (alcool et tabac).
- à participer aux actions de prévention et de lutte contre le dopage.
- à préserver l'esprit du fair-play.

En cas de non-respect de ces engagements, le joueur retenu en sélection régionale du Comité de Bretagne de Rugby s'expose à des sanctions sportives (exclusion des sélections) pouvant en outre conduire à une procédure portée devant la Commission de Discipline Régionale.

Je soussigné : m'engage à respecter les termes de la présente Charte du joueur sélectionné.

Fait à : le :

Je soussigné :, agissant en qualité de représentant légal de :, m'engage à recommander à mon fils à respecter les termes de la présente Charte du joueur sélectionné.

Fait à : le :

SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL :